Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260402-AF2026_01-DE

Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de Quéménéven

Séance du 2 avril 2026

Présents : Ronan LE MENN, Président, Alain LE QUELLEC, Philippe BOËTE, Jérôme PHILIPPE, Gilbert COLIN, Ronan QUÉFFÉLEC, Michel CAPITAINE

Absents/excusés : Jacques GOUEROU, Cécile BARAER, Jean-Luc PÉTILLON, Erwan CROUAN, Roland QUINTIN

Secrétaire : Ronan QUEFFELEC

Date de la convocation : 5 mars 2026. Deuxième convocation suite à la première convocation qui n'avait pas permis d'atteindre le quorum le 12 mars 2026. L'assemblée délibère dons valablement quel que soit le nombre de voix représentées.

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres ayant pris part au vote : 6

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le compte financier unique se substitue désormais au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat. Le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable

Vu la présentation détaillée des comptes du CFU 2025 faite précédemment et le tableau récapitulatif suivant :

	DEPENSES	RECETTES	TOTAL
Résultat propre à l'exercice 2025			
FONCTIONNEMENT	6 168.02 €	7 119.75 €	**951.73 €**
INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260402-AF2026_01-DE

Report du résultat de l'exercice 2024			
FONCTIONNEMENT		50 943.83 €	**50 943.83 €**
Résultat cumulé			
TOTAL	6 168.02 €	58 063.58 €	**51 895.56 €**

Après que le Président a quitté et en avoir délibéré, l'assemblée approuve, à l'unanimité, le compte financier unique 2025 pour le budget de l'AFAFAF.

Fait et délibéré à Quéménéven,
Les jour, mois et an susdits,

Le Président
Ronan LE MENN

ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER
COMMUNE DE QUÉMÉNÉVEN Finistère